



Commune de Fourilles
(03140)

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Samedi 16 septembre 2017

Délibération sur la demande de retrait de la commune de Saint-Pont de la communauté de communes de Saint-Pourçain Sioule Limagne

Suite à la demande de retrait de la commune de Saint-Pont de la communauté de communes de Saint-Pourçain Sioule Limagne et de son adhésion à la communauté d'Agglomération de Vichy Communauté les membres présents se prononcent à l'unanimité pour ce retrait aux conditions financières fixées par la communauté de communes, à savoir 48 329,46 euros équivalent aux sommes d'investissement dues par la commune et ce, à effet du premier janvier 2018.

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

La commune a reçu à ce titre la somme de 3 697 euros

Point travaux réalisés ou à faire :

Réparation pont de la ligne :

Effectuée pour un montant de 250,00 euros.

Reste la barrière métallique à redresser : Travaux à effectuer par le Conseil Départemental.

Les travaux de voirie

Différents travaux de voirie, particulièrement sur les chemins ont été réalisés début septembre par l'entreprise MOUNIN pour un montant de 4 944 euros.

Une commande pour deux camions de gravier va être faite pour les petites réparations sur les chemins et la place de l'église.

Suite à notre demande de subvention au taux à 30% sur un montant de 15 884 pour les travaux de voirie envisagés : Rue de Tizon, Chemin de la Mivoie, Rue de la Pelisse (au niveau du carrefour avec le chemin de la salle polyvalente), le Conseil Départemental nous informe que le dossier est complet mais que l'accord ne parviendra que courant avril 2018 après décision de la commission permanente.

Appartement rue de la gare

La chaudière a été changée pour un montant de 2 609,73 euros.

Problème de VMC : André PERRIER, adjoint en charge des travaux vérifie ce qu'il y a lieu de faire.

Il a également procédé à la réparation de l'appui fenêtre.

Dégradations

Des actes de vandalisme ont été constatés :

Sur des bords de la place de l'église

Sur la balustrade des escaliers du bar

Et à de nombreux autres endroits.

Là encore le deuxième adjoint procédera aux réparations.

Le Maire prévient que si de tels actes continuent, une plainte sera déposée.



Commune de Fourilles
(03140)

Salle polyvalente

L'entreprise DECHO-CENTRE procédera à la vérification de la cuisinière lors de son déplacement pour le changement de la sonde de l'armoire frigo (devis d'un montant de 306,16 euros).

Vérification des hydrants

Comme chaque année la vérification des bornes et poteaux incendie a été réalisée. L'hydrant N°2 au bourg nécessite une réparation d'un montant de 128,41 euros.

Matériel communal

Le broyeur et la faucheuse sont réparés.
L'état des pneus avant du tracteur est à surveiller.

Conférence nationale des territoires

La première conférence nationale des territoires a eu lieu le 17 juillet 2017 et sera reconduite tous les six mois.

Le premier Ministre invite chaque collectivité à lui faire part de ses suggestions sur 5 chantiers et ses réponses à quatre premières questions et ce afin de donner aux libertés locales toutes leur force et ainsi permettre les initiatives dont notre pays a besoin.

Les élus pensent que pour traiter d'un sujet aussi important il est impératif de créer un groupe de travail qui sera composé de : Brigitte BOULANGER, Hélène PINFORT, Charles SIMON, Michel CHATET, Andrée BUCHARLES et se réunira pour la première fois le lundi 25 septembre 2017.

Réunions extérieures

La communauté de communes recueille auprès de chaque entité un certains nombres de renseignements : personnel, outillage, biens communaux, contrats d'entretien, ce qui permettra de connaître le fonctionnement de chacun afin de pouvoir mettre en place une organisation collective avec les communes qui le souhaitent.

Le transport à la demande « nouvelle formule » va se mettre en place et est actuellement en phase de finalisation. Il permettra le déplacement entre différentes communes sur chaque territoire des anciennes com com à partir de novembre 2017.

La rencontre de l'Energie avec le SDE aura lieu le 5 octobre.

La Com.Com organise le 26 septembre à FOURILLES une réunion avec les élus et secrétaires des communes de CHANTELE, CHAREIL, DENEUILLE, FLEURIEL et FOURILLES.

Préparation de la salle à 11h : André PERRIER, l'employé communal et le Maire.

Informations diverses

Clôture de la ligne de trésorerie ouverte en octobre 2016 mais non utilisée.

Le solde de trésorerie au 15 septembre est de 38 979 euros mais des factures sont encore à régler en particulier celle de l'école de Chantelle pour un montant de 7 170, 00 euros.

Les activités des renardeaux ont repris le 13 septembre avec un après-midi au golf de Chantelle. Ils participeront à la cérémonie du 11 novembre. A l'issue de celle-ci les récompenses des maisons fleuries seront remises (paniers garnis).

Animations : Le concours de pétanque a eu lieu le 15 août comme prévu Un peu trop long il ne faudrait que trois parties. La recette risque d'être inférieure aux années précédentes.



Commune de Fourilles
(03140)

Bulletin municipal : première réunion de la commission prévue le 5 octobre. Envisagé première page : remise médaille M. CHATET et notre trisaïeule Germaine PAUTHAUNIER et un article sur « le bien vivre dans notre village ».

Don de 50 euros pour les sinistrés des Iles.

Chasse :

Madame le Maire informe le conseil que le Président de l'ACCA, Jean Pierre Gaillard, est venu lui rendre visite afin d'obtenir l'accord de dépecer le gros gibier sur le terrain vers la Maison Gabrielle et fait part de la réponse apportée à savoir :

Qu'un maire ne puisse donner une telle autorisation car un espace communal n'a pas vocation à recevoir le sang des animaux.

De plus sur ce terrain des chiens traînent régulièrement et les enfants viennent jouer très fréquemment.

Enfin la salle polyvalente et la Maison Gabrielle sont souvent occupées. Les terrains alentours sont un lieu de détente, qu'il y a lieu de ne pas le dénaturer et précise que lors de cette dernière construction elle s'était engagée à respecter ce principe.

Le vice-président de la société, Jean François Ferrandon et les autres membres chasseurs du conseil s'élèvent contre cette attitude et demandent un vote.

Dans un élan de conciliation Andrée BUCHARLES accorde un vote à bulletin secret dont le résultat à la question « est-il possible de dépecer le gros gibier sur le terrain communal derrière la Maison Gabrielle ? » est le suivant :

10 votants : 7 réponses positives, 3 négatives.

Informations de la poste sur les mesures prises pour assurer la sécurité des facteurs

Suite au nombre croissant des facteurs qui se font mordre par les chiens, 28 en Auvergne sur les 6 derniers mois, des mesures concrètes ont été prises allant jusqu'à la suppression de la distribution du courrier si les préconisations de la poste ne sont pas mises en place.

Le bulletin municipal rappellera les grands principes.

Le souvenir français fera apposer une plaque à l'entrée du cimetière

En 2018 l'animation organisée par la médiathèque aura pour thèmes « les greffes ».

Elle aura lieu en mars et s'adressera également aux Renardeaux et à toutes les personnes intéressées.